

Ville de Gonfaron
Pôle Enfance
Service Enfance

☎ Régie 04.94.78.39.72

ALSH/Garderie maternelle 06.14.28.17.49

ALSH/Garderie élémentaire 06.48.11.45.98

regie.scolaire@gonfaron.fr

Information

GARDERIE ALSH
RESTAURANT SCOLAIRE



Garderie ALSH Maternelle (3-6 ans) Directrice Marion

Lieu : bâtiment dans l'enceinte de l'école maternelle accès par le portillon sur le côté gauche du portail de l'école.

Horaires garderie de 7h à 8h20 et de 16h15 à 16h30, ALSH de 16h30 à 18h30

Le mercredi ALSH de 8h à 18h, possibilité d'inscription à la 1/2 journée.

Équipe d'accueil matin : Évelyne Lætitia Marion

midi : ATSEM Evelyne Faïza Marion Nadia

soir : Évelyne Lætitia Marion

Pause méridienne maternelle 12h-13h35 Responsable Marion

A midi, les enfants de la maternelle mangent sous la surveillance des agents du service enfance et des ATSEM.

Une partie du réfectoire, bâtiment en dessous de l'école maternelle, réservé. Ils ont leur est la possibilité de se détendre dans la cour ou de participer à divers ateliers.

Les plus petits vont se reposer dans leur dortoir.

Arrêt minute Responsable Stéphanie

(Dossier obligatoire pour les enfants non inscrits à la garderie/cantine)

Lieu : cour de l'école J. Aicard

Horaires : 8h-8h20

Équipe d'accueil Audrey Linda Nadia Stéphanie

Garderie ALSH Élémentaire (6-11 ans) Directrice Magali

Lieu : salle Elise Rouet et l'espace extérieur de l'école J. Aicard

Horaires garderie de 7h à 8h20 et ALSH de 16h30 à 18h30

Le mercredi ALSH de 8h à 18h, possibilité d'inscription à la 1/2 journée.

Présence régulière de la ludothèque dans notre salle

Équipe d'accueil matin : Cerise Kevin Lison

midi : CP/CE1 Mélissa Lætitia Samia

CE1/CE2 Audrey Linda Magali

CM1/CM2 Cerise Lison Stéphanie


soir : Cerise Kevin Lison Magali

Pause méridienne élémentaire 12h-13h50 Responsable Kevin

Les CP mangent ensemble dans un réfectoire annexe, situé derrière le bureau de la régie scolaire. Chaque groupe profite d'un temps de récréation avec de petits ateliers qui leurs sont proposés.

Mémento

Tous changements d'inscription sont à notifier auprès de la régie scolaire. Ils doivent se faire au plus tard avant jeudi 16h30 pour la semaine suivante. Le goûter de votre enfant est fourni par le service. La facture est donnée à l'enfant en début de chaque mois.

 **Le plan vigipirate est toujours mis en place. L'accès en voiture au parking de l'école maternelle est interdit aux parents. L'accès aux salles d'accueil n'est pas autorisé.**